

Le papier était encore rare et cher au début du XVII^e siècle ; chargé de tenir le registre des baptêmes, au mois de décembre 1623, le nouveau vicaire, qui n'avait plus devant lui que trois feuillets laissés en blanc par son prédécesseur, n'hésita pas à sacrifier son carnet de route, sauvant ainsi, sans y penser, son nom de l'oubli et rendant à l'histoire un véritable service (1).

Il faut lire ces quelques pages dont la concision défie l'analyse, et on voit, à travers les lignes, hommes et officiers de toute la région lyonnaise se hâter vers Roanne où doit avoir lieu le rassemblement, défiler à la revue près de cette ville, s'embarquer sur la Loire, à destination de Saumur dans de longs bateaux plats quittés bientôt, parce que les grands froids ont changé l'eau du fleuve en un miroir poli ; marcher la longue étape dans la brume du matin sur la route glacée, le dos voûté, la tête basse, le cou dans les épaules, les coudes aux hanches, les mains aux poches, les bouches soufflant du givre dans les barbes ; à un comman-

de M^{re} Anthoine Grangier, vicaire d'Anse », à la suite, « le 23 décembre 1623 a esté baptizé ... », et par le second registre (E suppl. 44), notamment f^o 30 : Antoine Grangier, prêtre sociétaire, 1695 ; f^o 103, « Antoine Grangier, prebstre, docteur en sainte théologie, sociétaire de cette esglise et curé de Cyvrieu en Franc-Lyonnais » (Civrieu, Ain, arr. et cant. Trévoux), 24 juin 1644, enfin par l'acte de sépulture lui-même f^o 168 de ce même registre : « Le 4^e febvrier (1650) a esté enterré, dans la chappelle des sociétaires, M^{re} Antoine Grangier prebstre, sociétaire dud. Anse ». Enfin, comme contrôle, il ne serait peut-être pas impossible de retrouver à Lunel l'acte de sépulture de son frère, mort dans cette ville au mois d'octobre 1622.

(1) L'auteur a fourni exactement à son église les feuillets 107-163, f^o 107, acte du 20 février 1624, f^o 150^{vo} du 10 juin 1633. Son récit occupe par suite d'une manipulation du cahier, antérieure à la couture et à l'inscription des baptêmes les feuillets 155-163 et 154^{vo}-150^{vo}.